

Séance du 3 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Claisse, Conduché, Deschamps et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusés : Mrs Chades, Pernet et Pesson

Absent : Mr Desfarges

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 6

Date de convocation : 26/01/2023

Date d'affichage : 27/01/2023

Délibération n°20230203_007

Objet : Programme de soutien du Département : demande de subvention

Dans le but de bénéficier du programme de soutien du Département, M. le Maire propose de rénover un des logements de l'ancienne école de Boënat et de compléter le parc de matériel du garage communal.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- coût total : 11 593,97 € HT
- dispositif de solidarité départementale : 5 000 € HT
- autofinancement : 6 593,97 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à :

- d'arrêter le projet
- d'adopter le plan de financement ci-dessus
- de solliciter une subvention du Conseil Départemental de 5 000 € HT
- d'inscrire cette opération au budget primitif 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

